

Genève : les quotas attirent la foule

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 12

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève

Un CV modèle

(jbw) – Rose Donnet vient d'être élue à la présidence de l'Association genevoise des femmes universitaires. Son curriculum vitae mérite d'être raconté, car il est exemplaire.

Après une formation de secrétaire, Rose Donnet se marie et devient mère de deux enfants au foyer. Elle accepte alors de s'occuper de l'administration du journal *Femmes suisses*. Au contact du comité de rédaction, elle décide de reprendre des études, fait un baccalauréat français, entre à la Faculté des lettres de Genève où elle obtient sa licence (musicologie, anglais, philosophie). Son mémoire de licence a pour titre «Le diable dans les livrets d'opéra au XIX^e siècle».

Elle passe ensuite deux ans à la TV comme assistante de production à Temps présent. Puis elle quitte la TV pour ouvrir une école de recyclage Femmes et profession, se monte en ordinateurs et met sur pied des cours de formation d'un an, puis de remise à niveau de trois



Rose Donnet.

mois. Mais cela ne lui suffit pas pour vivre, elle cherche un emploi fixe. Alors un poste d'enseignante de bureautique et télécommunications s'offre à l'Ecole supérieure de commerce. Elle y est engagée d'abord comme remplaçante, passe un professorat de bureautique et obtient son certificat d'aptitude d'enseignement secondaire.

Elle continue encore aujourd'hui à donner chez elle, dans une pièce aménagée avec ordinateurs... des cours de trois mois à raison de trois demi-journées par semaine pour recycler les femmes.

«Les associations féminines m'ont beaucoup apporté et je suis heureuse d'en présider une maintenant.» Bonne chance!

Genève

Les quotas attirent la foule

(jbw) – Le mercredi soir 31 octobre, ce sont près de 200 femmes et quelques hommes qui s'étaient donné rendez-vous au Forum pour en savoir plus sur les quotas. Autour de Micheline Calmy-Rey, députée, présidente de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi sur les quotas à l'université, s'était formé un «patchwork» d'associations féminines les plus diverses. Elles ont mis sur pied cette soirée, une soirée pas comme les autres.

Tout d'abord, un film vidéo de cinq minutes, réalisé par des femmes de l'OMS, a montré la façon dont les femmes cadres sont accueillies par leurs collègues masculins; drôle et conforme à la réalité.

Ont suivi des témoignages de femmes pour qui l'égalité de chances n'a pas existé.

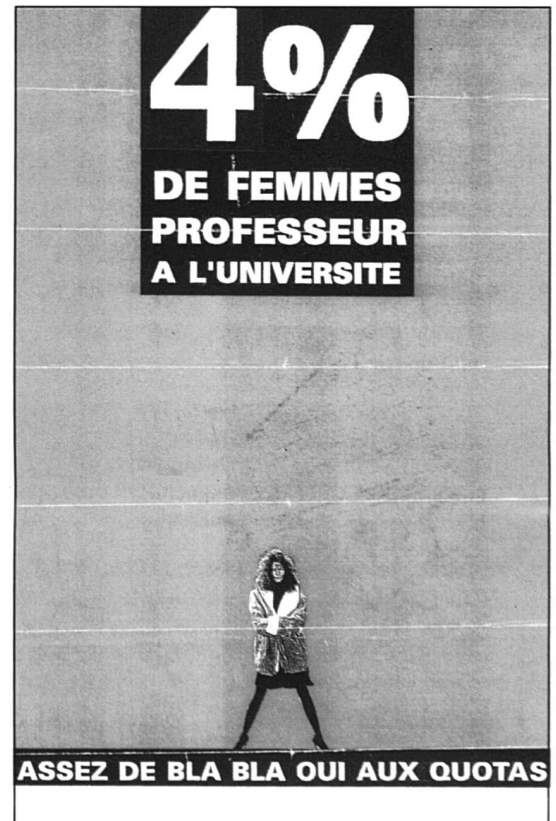
Ensuite, quinze minutes d'explications de Patricia Schulz, juriste, sur la façon de considérer les quotas.

Tout d'abord il faut adapter le type de quota aux différentes situations, trouver des quotas réalistes et réalisables, viser tous les niveaux hiérarchiques et surtout accompagner les quotas de mesures complémentaires telles que crèches, horaires scolaires, partage des tâches, etc.

Il faut distinguer les quotas impératifs (X% de femmes dans X années dans tel secteur) des quotas d'influence, facultatifs mais avec sanctions économiques; les quotas rigides (en l'an 2000, 50% de conseillères nationales) des quotas souples (à compétences égales choisir une femme).

Une discussion très riche a suivi. On a appris, par exemple, que l'UNICEF, à New York, n'engageait plus que des femmes en vue d'obtenir 50% de

personnes des deux sexes. Par contre, il semble difficile sinon impossible d'introduire des quotas dans l'industrie pour arriver à l'égalité de salaire pour un travail de valeur égale. Anne-Marie Brunner, juriste à la FTMH l'a bien expliqué. Le quota n'est pas le remède universel pour parvenir à l'égalité



et ouvrir aux femmes certains secteurs très bien payés de l'horlogerie.

Dans ses conclusions, Martine Chaponnière a soulevé que les quotas sont une mesure parmi d'autres pour parvenir à l'égalité dont on fêtera le 14 juin 1991 les 10 ans d'inscription dans la constitution.

Il y a aussi le problème des mentalités qu'il faudrait changer, mais les mentalités finalement c'est nous. La solidarité féminine ne «joue» pas toujours à fond et présente aussi des embûches.

Soirée réussie car, comme l'ont dit beaucoup de personnes: «En venant ici ce soir, je n'avais pas d'opinion sur les quotas, maintenant je pense que dans certains domaines ils sont justifiés.» Mission accomplie!



La Faculté de Médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ADJOINT en physiologie

Charge: Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures de cours hebdomadaires, ainsi que des séminaires et des activités de recherches.

Exigences: Doctorat en médecine ou en sciences, ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1991 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 janvier 1991 au **Décanat de la Faculté de Médecine, Centre Médical Universitaire, 1, rue Michel-Servet, CH-1211 Genève 4**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions. Ceci est la modification d'une annonce parue récemment.